



## GUIDE RÉSERVOIRS PÉTROLIERS



## Voir notre site SAORXF sur internet

Plusieurs autres documents sont disponibles pour consultation et téléchargement

### ACCÈS AU SAORXF

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Accéder

[Récupérer mon mot de passe](#)



[Accueil](#) | [Déconnexion](#)

#### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE POUR LES ENTREPRENEURS

[Ajouter un dossier \[?\]](#)

Date de création	Dossier	Commentaire	Nb. docs	
2024.07.12	Facturation et procédures	Facturation et procédures	1	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2023.12.11	Documents ISO et SST	Documents de référence	10	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2023.12.11	Annexes aux contrats	Documents de référence	12	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2023.07.04	Région 01 et 11	Documents de référence	4	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2023.04.19	Région 07-14 et 15	Documents de référence	6	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2023.01.24	Instruction	Instruction pour dépôt électronique de soumission	1	<a href="#">Voir-Modifier</a>
2017.04.21	Région 08 et 10	Documents de référence	23	<a href="#">Voir-Modifier</a>

[APPELS D'OFFRES](#)

[AVIS D'INTENTION](#)

[RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES ANTÉRIEURS](#)

[ÉCHANGE DE DONNÉES](#)

### IMPORTANT:

Ce document est un document de référence pour les opérateurs de machinerie.

À compléter au besoin par l'entrepreneur selon les Lois et Règlements, ainsi que les risques identifiés dans son entreprise.

Révisé en 2025



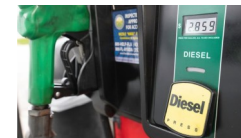
**Complétez ce livret:**

**Avec le Guide pour les opérateurs de  
machinerie (VOIRIE / ENTRETIEN DE CHEMIN  
PRÉPARATION DE TERRAIN / ÉCLAIRCIE COMMERCIALE)**

**et**

**Avec le plan d'urgence SST de votre  
entreprise (Procédures: opérations de sauvetage  
-évacuation, premiers soins, communications, etc...)**

## SIMDUT (Diesel) UN 1202



### Identification des dangers

Liquide et vapeurs inflammables (H226)  
Provoque une irritation cutanée (H315)  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires (H304)

### Premiers secours

#### Inhalation

En cas d'inhalation, amener la personne dans un endroit aéré.

#### Contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit éliminé. Enlever les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire facilement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Mouiller abondamment les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le Centre antipoison ou un médecin.

#### Point d'éclair: 38 °C

#### Moyens d'extinction appropriés :Extincteur à la poudre chimique sèche

Extincteur au dioxyde de carbone (CO2), Mousse

**Techniques spéciales:** Isoler l'incendie et évacuer le personnel de la zone immédiate de l'incendie. Protéger les équipements environnants en les arrosant d'eau froide sous forme d'eau pulvérisée.

#### Déversement accidentelle:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol  
Élimination des déchets dangereux, envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

#### Manipulation:

Éviter tout contact avec la peau. Porter **un appareil de protection des yeux** et, en cas de ventilation insuffisante, un appareil respiratoire approprié.

#### Entreposage

Conserver les contenants dans un endroit détaché sous contrôle d'incendie. Mettre les contenants à la masse, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières oxydantes et de toute source d'ignition.

#### Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD)

#### Classification



Numéro UN : UN1202

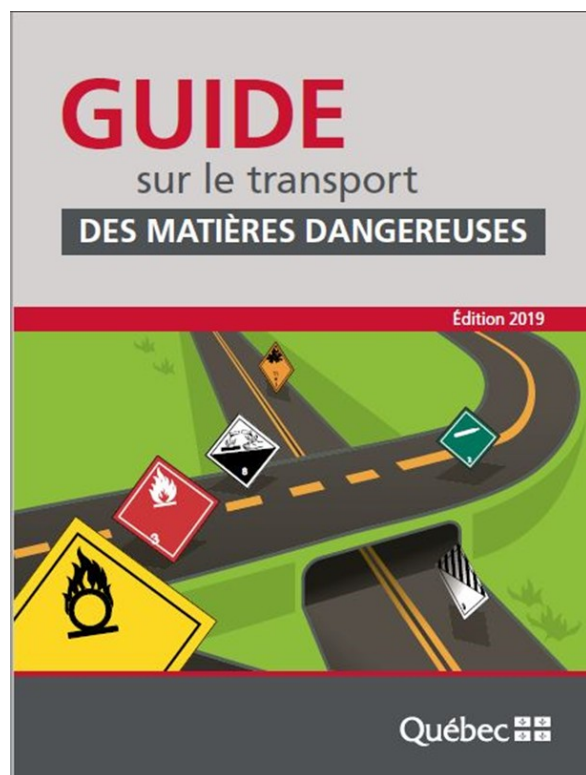
Source:



## Documentation disponible

Pour connaître toute la réglementation concernant le transport des matières dangereuses, consulter le «**GUIDE sur le transport DES MATIÈRES DANGEREUSES**» disponible en format PDF sur le site :

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/securite/Documents/GuideTMD.pdf>



## Gestion des équipements pétroliers

### DIESEL

Pour les réservoirs de > 450 litres = **Réglementé**

Pour les réservoirs de ≤ 450 litres = **Non réglementé**

Les équipements pétroliers de plus de 450 litres **de diesel** doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Seuls, sont acceptés les réservoirs suivants :

- Réservoir UN
- Réservoir ULC C 142.13
- Réservoir CAN/CGSB 43.146



## Gestion des équipements pétroliers **ESSENCE**

Les réservoirs d'essence doivent être conformes à l'une des normes

suivantes :

- *CSA B376,*
- *NFPA 30,*
- *ULC/ORD-C142.13-1997*
- *UN*
- *CAN/CGSB 43.146*



## Saviez-vous que...

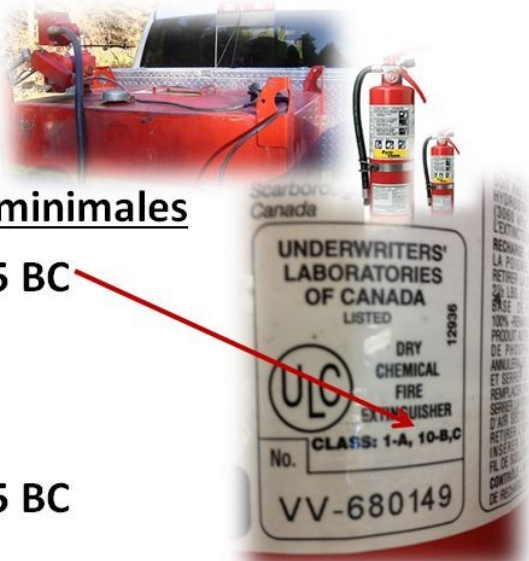
- **1 litre d'huile à moteur usé:**
  - **Pollue** 1 million de litres d'eau (28 piscines).
  - Crée une **nappe visible** d'hydrocarbure **sur l'eau**, qui couvre  $\frac{3}{4}$  d'ha.
  - **Contamine** 1 m<sup>3</sup> de sol, en y éliminant toute activité biologique.
- **1 goutte d'hydrocarbure** dans un bain transmettra une odeur et un goût détectable par une personne ordinaire.
- **1 boyau hydraulique brisé** sur une abatteuse type peut facilement déverser entre **2 et 5 litres à la seconde**.

## Votre collaboration est demandée...



- Informez votre contremaître de tout déversement (Rexforêt doit être informé la journée même)
- Ayez tout le matériel nécessaire pour nettoyer et déclarer rapidement (Trousses, plan urgence, téléphone, etc...)

## Véhicule transportant des produits pétroliers



### (SOPFEU) Normes minimales

2 x 20 BC et 1 x 5 BC

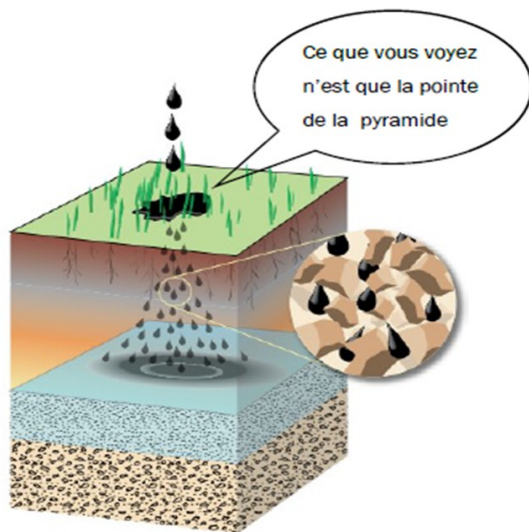
ou

1 x 40 BC et 1 x 5 BC

## Gérer les risques environnementaux

### Contamination des sols et de l'eau

La vitesse de déplacement d'un hydrocarbure déversé au sol varie de 30 m/h dans une roche sèche fissurée et à 1 cm/année dans certains sols argileux.



Source: PFIinnovations

## Le certificat de formation et le document d'expédition selon le TMD sont obligatoires :

- ✓ Pour les réservoirs de > 2000 litres



- ✓ Pour les réservoirs sur remorque de > 450 litres



- ✓ Pour les citernes



## Gestion des équipements pétroliers

### Réservoirs portatifs au sol

- ♦ 60 m. cours d'eau;
- ♦ Stable et de niveau;
- ♦ Extincteur 40 BC à proximité;
- ♦ Pompe cadenassée ou non utilisable si sans surveillance;
- ♦ Protégé contre les chocs (structure ou bu-toir).



## Trousse d'absorbant en cas de déversement

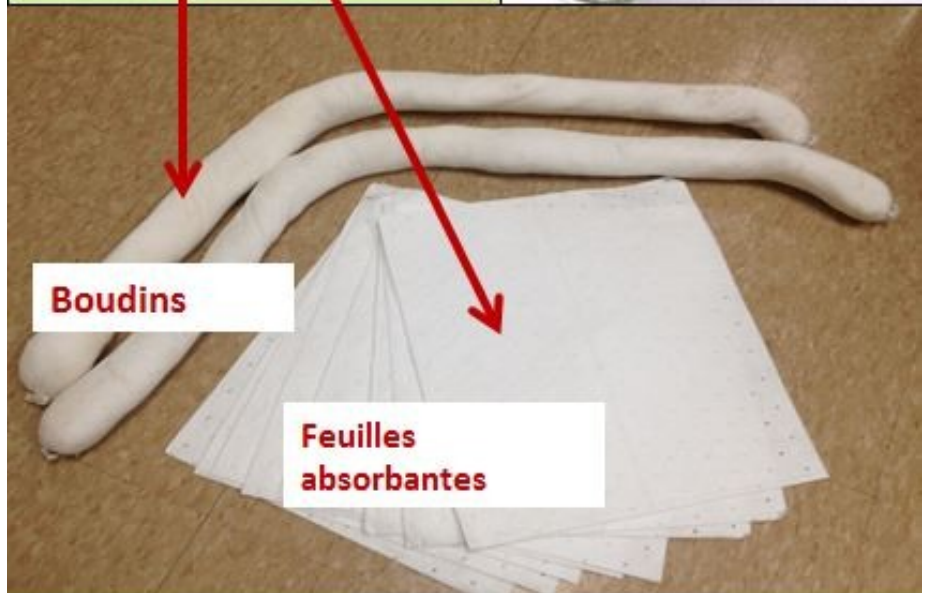
### Où doit-il en avoir ?

Camion-citerne;  
Camionnette avec réservoir;  
Réservoir au sol.

### Description de la trousse

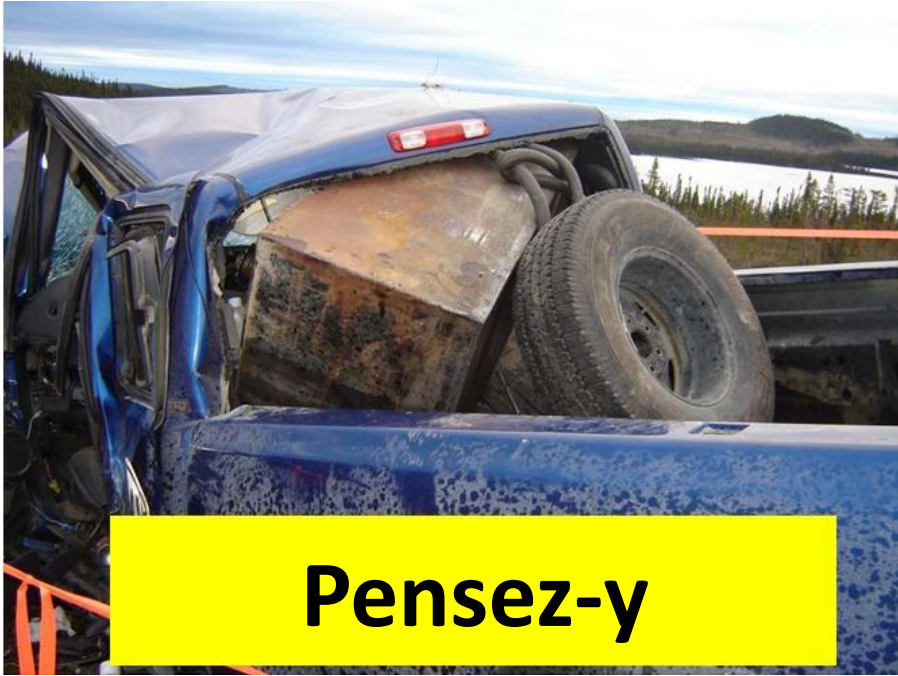
#### Au minimum :

Ces 3 Items doivent être présents



Cette trousse doit être adaptée au type et au volume de contaminant présent

## L'importance de bien arrimer son réservoir



**Pensez-y**

## Plus grand ou plus petit que 450 litres?

**Capacité du réservoir: inscrite sur la plaque d'identification normalisée (ULC, UN, etc.)**

Si aucune plaque n'est présente, mesurer:

### Réservoirs carrés ou rectangulaires :

Capacité (litres) = largeur X profondeur X hauteur X 1 000

### Réservoirs cylindriques:

Capacité (litres) =  $\pi \times (\text{rayon})^2 \times 1000$

*Le rayon = la moitié du diamètre du cercle*

$\pi = 3,1416$

### Réservoirs autres formes :

Adapter à l'aide du croquis et des dimensions

## Les mesures sont prises en mètre et de l'extérieur du réservoir

**Si le résultat est supérieur à 450 L, c'est à l'entrepreneur à démontrer la conformité de son réservoir**

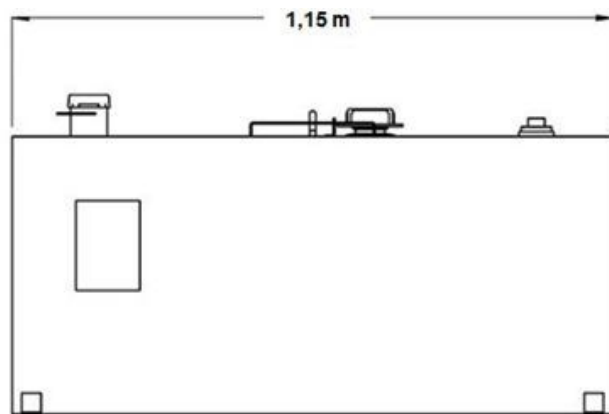
## Pistolet

Lors du remplissage, l'opérateur doit être présent en tout temps.

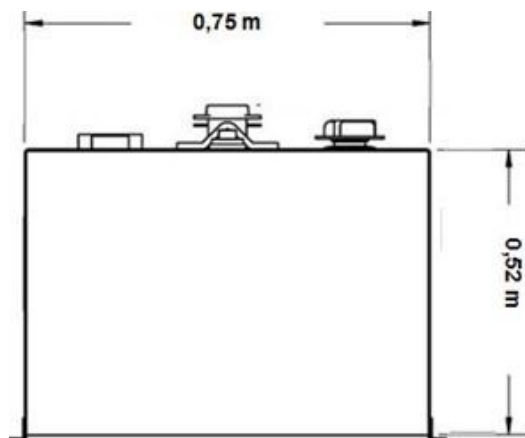


Lorsqu'il n'est pas utilisé, le pistolet doit être placé de façon à éviter tout écoulement, il doit être fixé adéquatement ou placé dans un système d'égouttement hermétique.

## Exemple de calcul - forme rectangulaire



VUE DE FACE

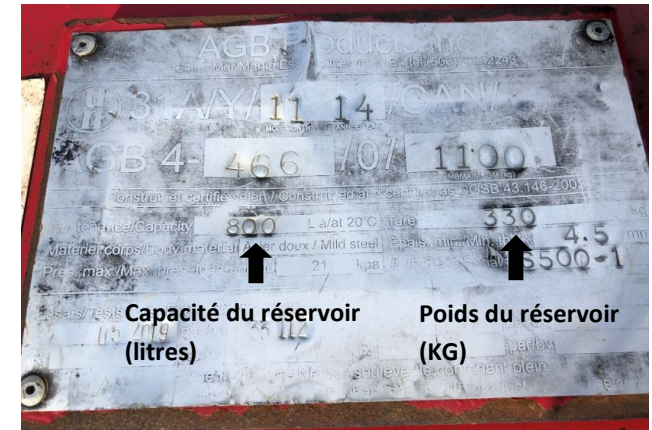


VUE DE CÔTÉ

Largeur (m) X Profondeur (m) X Hauteur (m) X 1000 = Nb litres

1,15 m X 0,75 m X 0,52 m X 1000 = 449 litres

## Arrimage: Calcul de la masse du réservoir



### Masse du contenu:

800 litres X 0.86 kg\* = 688 kg

### Masse du contenant:

330 kg

### Masse totale: 1018 kg

\*: 0.86 kg est le poids moyen d'un litre de diésel.

### Sangle conforme



### Sangle non-conforme





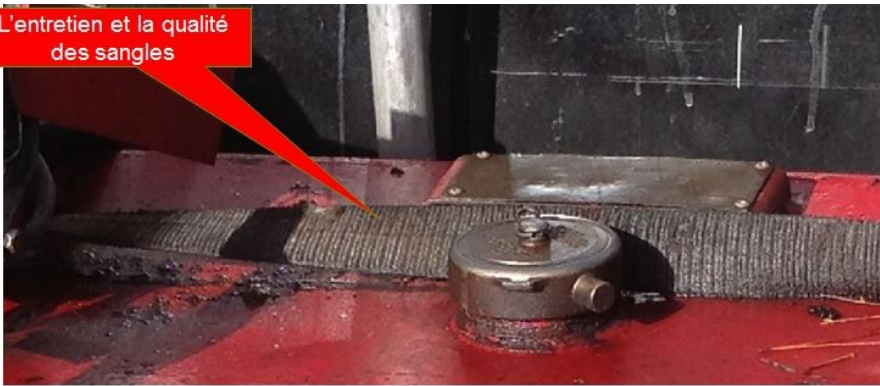
## Réservoirs avec des éléments non-conformes

Réservoir qui fuit



## L'importance de bien arrimer son réservoir

L'entretien et la qualité des sangles

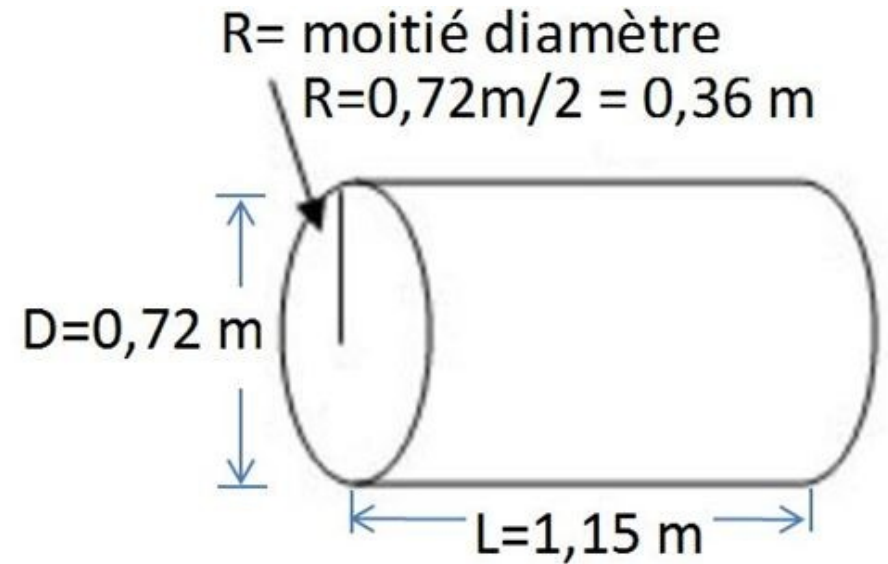


### ATTENTION

- Ne pas dépasser la capacité d'arrimage indiquée par le fabricant;
- Protéger la sangle contre les bords tranchants;
- Examiner l'usure ou dommages régulièrement;
- Éviter de tordre les sangles à l'installation, car ceci pourrait influencer la capacité d'arrimage nominale.



## Exemple de calcul - forme cylindrique



$$\pi \times (\text{Rayon})^2 \times \text{Largeur (m)} \times 1000 = \text{Nb litres}$$

$$3,1416 \times (0,36)^2 \times 1,15 \times 1000 = 468 \text{ litres}$$

## INSPECTIONS (Transport Canada)

Tous les réservoirs mobiles  
(diesel et essence) > 450  
litres doivent être inspectés  
par un établissement recon-  
nu par Transport Canada.



Indications apposées sur réservoir après ins-  
pection:

- date (mois et année) de l'inspection;
- type d'inspection (exemple : VIPK);
- nom et numéro d'enregistrement  
Transport Canada de l'établissement  
d'inspection.

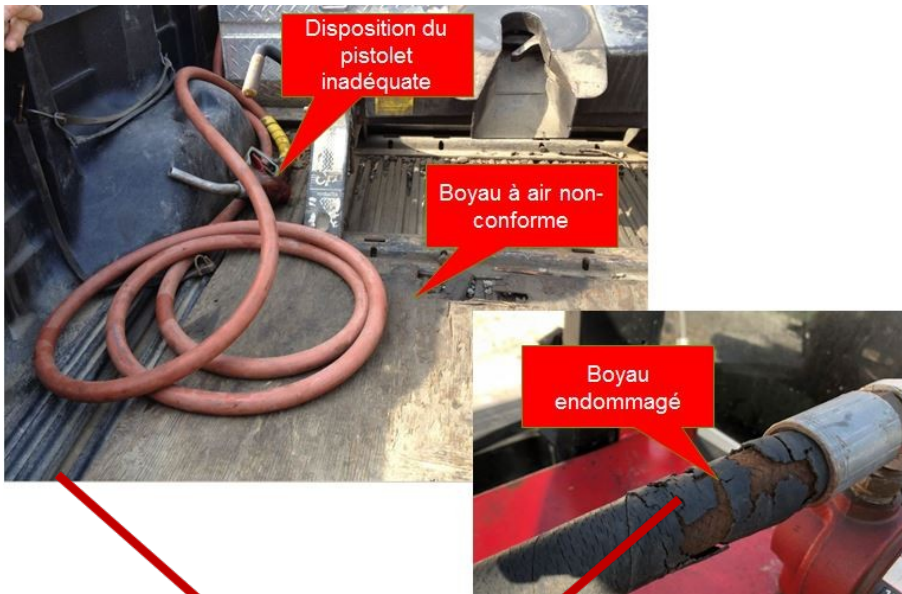
**Un réservoir qui ne respecte pas la  
fréquence d'inspection  
n'est pas conforme**

La liste des établissements reconnus pour les ins-  
pections de réservoirs mobiles est disponible en  
consultant le site internet de Transport Canada.

## Réservoirs avec des éléments non-conformes



## Réservoirs avec des éléments non-conformes



## Fréquence d'inspection et période de validité selon le type de réservoir

Type de réservoir d'une capacité > 450 litres diesel et essence	Inspection	
	Fréquence	Description
Plaque UN et ULC/ORD C142.13 CAN/CGSB 43,146	60 mois	• Visuel interne et externe
		• Épreuves de pression et étanchéité
		• Examen et essai des flexibles
Camion-citerne	Annuelle	• Visuel externe
		• Épreuves d'étanchéité



Indications d'inspection sur:

Étiquette ou plaque gravée



## Exigences minimales pour tous les réservoirs (de toute capacité)

- Réservoir en bon état (**non endommagé**);
- Réservoir étanche (**ne fuit pas**);
- Réservoir fermé hermétiquement (Présence de **bouchon**);
- Réservoir **bien arrimé** au véhicule ou au moyen de transport;
- Les sangles d'attache doivent toujours être en bon état et leur capacité maximale de charge doit être supérieure à la masse du réservoir plein.
- Boyaux** à carburant et **pompe** étanches (**ne fuit pas**);
- Pistolet en bon état**;
- Pompe munie d'un **système anti-déflagration** (usage avec inflammable);
- Placard ou identification du contenu selon la quantité**;

## Réservoir conforme



## Réservoirs avec des éléments non-conformes

